



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



CAPD du 18 Décembre 2014 **Déclaration liminaire du SNUipp-FSU67**

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Le traitement du dossier de l'Education Prioritaire dans notre Académie laisse augurer un sombre avenir pour le dialogue social. Dans de telles conditions où les instances consultatives sont si peu considérées, nous ne nous étonnons pas que nos collègues, lors des dernières élections professionnelles, s'interrogent sur le poids de leurs représentants du personnel dans les débats.

A l'heure de la politique d'austérité du gouvernement, du gel du point d'indice qui se poursuit depuis plus de 4 ans, des baisses ou restrictions d'aides sociales, à l'heure d'une augmentation accrue du coût de la vie (énergies, loyers, impôts sur le revenu pour les ménages à revenus moyens, impôts locaux, produits de première nécessité...), et après un changement d'organisation scolaire qui se révèle catastrophique financièrement pour tous les collègues (trajet supplémentaire et augmentation des frais de gardes d'enfants)...le SNUipp-FSU milite pour une augmentation du point d'indice, seule façon d'augmenter les salaires de tous quand les primes laissent certains sur le côté. Nous en voulons pour preuve la prime variable ECLAIR ou l'ISAE que les PEMF pourtant écrasés de travail ne perçoivent qu'à 75 %.

Malheureusement, en ces temps difficiles, le seul espoir des enseignants de voir relever leur pouvoir d'achat reste les promotions.

Alors comment expliquer à des enseignants dévalorisés et perplexes qu'ils ne sont pas promouvables ou qu'ils n'obtiennent pas leur promotion et qu'il leur faudra attendre encore 1 an ou 2 ans avant de changer d'échelon ... Une attente qui se chiffre en centaines d'euros ! : Pour le passage du 7^e au 8^e échelon, l'année de délai entre le passage au grand choix et l'ancienneté représente une perte de revenus de 1650 euros ; cette perte se chiffre à 5250 euros pour le passage du 10^e au 11^e échelon puisqu'il faut là attendre 2 ans ½ entre le grand choix et l'ancienneté. L'enseignant qui franchit tous les échelons à la vitesse la plus rapide peut toucher, sur l'ensemble de la carrière, jusqu'à 30 000 euros de plus qu'un autre qui

avance à l'ancienneté. Comment expliquer l'injustice nationale de ces trois vagues, si ce n'est par les économies qu'un tel système fait faire à l'état. Comment expliquer l'iniquité d'un barème, qui va vous classer brutalement dans la catégorie des chanceux...ou dans celles des malchanceux ? Comment expliquer que cette note si aléatoire, sur laquelle l'enseignant n'a finalement que peu de prise, va peser si lourdement dans son avancement ? Retard d'inspection comme on le voit si souvent, disparités entre les circonscriptions concernant les demandes, les attendus ou la notation, le respect ou non de la grille et l'auto-censure que s'infligent à contrecœur parfois ou non les inspecteurs, la bienveillance et l'humanisme...Pour y être tous passés et avoir vu tellement de situations inexplicables, comment croire au « mérite » de cette note qui conditionne si fortement l'avancée des carrières ? Et que dire des disparités départementales dans les barèmes entre l'AGS ici parfois doublée qui compense la note et là les notes comptées deux fois ...

Le système actuellement en vigueur est inégalitaire et l'avancement de carrière doit être déconnecté de la note. Le SNUipp-FSU remet en question cette notion de mérite et réclame l'avancement de tous au rythme le plus rapide. L'Inspection doit devenir un entretien professionnel, déconnecté d'une notation aussi aléatoire qu'inégalitaire, entretien permettant de faire un bilan d'étape et/ou de faire remonter ses besoins en formation continue...